



TARIFS : Appartements de Coordination Thérapeutique au
01/01/2023

Le paiement d'une participation au loyer est requis pour les personnes ayant des ressources.

Caution : 70 € à régler à la remise des clés

Tarif personne accompagnée* : 60 euros par mois.

La première participation au loyer est à régler le jour de l'entrée au prorata temporis.

Tarif accompagnant** (A partir de 18 ans) : 60 euros

La participation au loyer à régler entre le 1^{er} et le 15 pour le mois en cours.

*personne signataire du contrat de séjour

**personne inscrite et signataire du contrat de séjour au titre d'accompagnant

Association Rive

Association de la loi 1901
21 rue Malartic – 97400 Saint-Denis

Tél. : 02.62.20.28.56 – Fax : 02.62.94.14.48 - E.mail : contact@association-rive.org

SIRET : 401 187 414 00057 – APE : 8899B